

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 26 juillet 2022

SECURITE CIVILE

Incendie sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas

Point de situation à 23h00

L'incendie situé sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas s'est stabilisé.

Le feu est cantonné sur la partie sud de l'A 750 au niveau de la RD 619, qui relie la RD 114 à Saint-Paul-et-Valmalle.

L'attention des pompiers se porte plus particulièrement sur l'ouest et le sud de Saint-Paul-et-Valmalle, où les habitants les plus exposés sont invités à se confiner. Les populations concernées doivent se protéger des fumées générées par l'incendie en se mettant à l'abri et attendre la dispersion du nuage.

280 personnes ont été évacuées à titre préventif de la commune d'Aumelas. 50 personnes sont accueillies à la salle de fête de Vendémian. Aucune victime n'est à déplorer. Aucune habitation n'a été touchée par le feu.

Un autre feu s'est déclaré en bordure de la D32 entre Puéchabon et Aniane. Des moyens du SDIS 34 sont engagés.

Une cellule de crise est toujours active en préfecture, ainsi qu'un poste de commandement opérationnel à Gignac.

Près de 1000 hectares ont d'ores et déjà brûlés.

D'importants moyens humains et matériels sont déployés pour maîtriser les feux. Au total, près de 650 sapeurs-pompiers sont engagés, comprenant 5 colonnes de renforts zonaux. On déplore 5 sapeurs-pompiers blessés légèrement pris en charge par les moyens médicaux du SDIS 34.

Les moyens aériens (Canadairs, Dash et avions de la cellule départementale des pompiers) ont stoppé les largages à la tombée de la nuit.

Les routes départementales RD 139, RD 114 et RD 619 sont fermées à la circulation.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Consignes de prudence :

Évitez impérativement les secteurs concernés par l'incendie

Ne gênez pas l'intervention des secours.

Respectez les consignes des forces de l'ordre.

Ne vous arrêtez sur le bord des routes pour prendre des photos.

 <p>Abritez-vous dans un bâtiment en dur à proximité immédiate.</p>	 <p>Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres. Occultez les aérations avec des linges humides.</p>	 <p>Protégez votre maison. Fermez et rentrez les bouteilles de gaz et les éléments combustibles.</p>
 <p>N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.</p>	 <p>ALERTE FEUX DE FORÊTS</p>	 <p>Respirez à travers un masque ou un linge humide si l'air est trop chargé en fumée ou en cendres.</p>
 <p>Ne sortez pas de voiture si vous êtes surpris par un front de flamme.</p>	 <p>Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur ou du Gouvernement.</p>	
 <p>N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.</p>		 <p>N'évacuez que sur ordre des autorités et emportez alors votre kit d'urgence.</p>

@Place_Beauvau    /ministere.interieur

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2